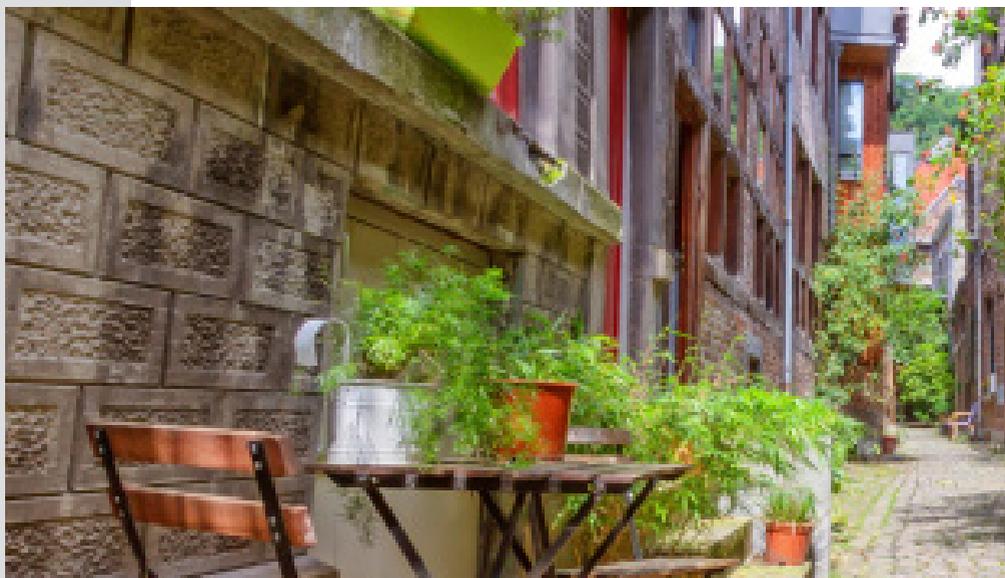


Un jardin « nature admise » À LIÈGE





2

UN JARDIN « NATURE ADMISE » À LIÈGE

Edito



3

Pouvoirs publics ou citoyens, chacun à son niveau peut faire en sorte de favoriser la biodiversité pour, ensemble, restaurer, maintenir mais aussi développer le maillage vert de notre Cité.

En tant qu'Échevin de la Transition écologique, je peux garantir que la Ville de Liège a conscience de ces enjeux depuis plusieurs années en aménageant ses espaces verts de manière plus qualitative au niveau environnemental : le fauchage tardif, l'éco-pâturage ou les prés fleuris, le bannissement des pesticides ou le choix de plantes mellifères sont autant d'actes que la Ville de Liège pose dans la gestion de ses espaces publics pour les rendre eux aussi «nature admise». Ajoutons à cela le Plan Canopée, lancé récemment et qui vise à planter 24.000 arbres à Liège dans les 10 prochaines années, dont un des objectifs est bien sûr de préserver la biodiversité en ville.

En tant que citoyen, vous pouvez également contribuer concrètement à ces objectifs. Cette brochure vous accompagnera pour aménager votre espace vert extérieur, quel qu'il soit, jardin, terrasse, balcon, trottoir ou même façade pour que celui-ci soit non seulement agréable mais également accueillant pour la biodiversité.

Ensemble, faisons de Liège une ville résiliente, plus verte et plus agréable où il fait bon vivre et grandir !

Échevin en charge de la Transition écologique, de la Mobilité, de la Propreté et du Numérique





4

UN JARDIN « NATURE ADMISE » À LIÈGE

Table des matières



I. Qu'est-ce qu'un jardin « nature admise » ? 6**II. Pourquoi aménager un jardin « nature admise » ? 6**

ÉCOLOGIQUE _____	6
SIMPLE À ENTREtenir, ÉCONOME EN TEMPS ET EN ARGENT _____	7
SURPRENANT _____	7
AGRÉABLE _____	7
ARTISTIQUE ET ESTHÉTIQUE _____	7
COMESTIBLE _____	7
RÉSILIENT _____	7

III. Comment aménager un jardin « nature admise » 8

SITUATION DE DÉPART _____	8
AUTRES FONCTIONS SOUHAITÉES _____	9
PRÉDIRE LE FUTUR _____	9
BON À SAVOIR _____	9

IV. Éléments constitutifs du jardin « nature admise » 12

GÉNÉRALITÉS _____	12
LES ARBRES ET ARBUSTES _____	16
LES FLEURS SAUVAGES _____	24
LA MARE _____	32
LES ABRIS INSOUÇONNÉS _____	35
LE COMPOST _____	37
LE POTAGER _____	38

IV. La faune dans le jardin et près de la maison 40

LES INSECTES ET COMPAGNIE _____	40
LES OISEAUX _____	44
LES BATRACIENS _____	45
LES MAMMIFÈRES _____	45

VI. Entretenir un jardin sans produits chimiques 46

ENGRAIS ET PESTICIDES _____	46
ADVENTICES _____	47

VII. Vers un jardin zéro déchet ? 48**VIII. Participer sans jardin 49**

LES POTS, BACS ET JARDINIÈRES _____	49
LES PLANTES GRIMPANTES _____	50
LES TOITURES VERTES _____	51

Pour aller plus loin... 52

SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE LIÈGE _____	52
--	----





I. Qu'est-ce qu'un jardin « nature admise » ?

Un jardin « nature admise » est un jardin favorable à la vie sauvage, dans lequel il est laissé plus de place à la spontanéité. Le jardinier cherche moins à y domestiquer la nature et donc la diversité des plantes et des animaux présents y est plus importante.



6 II. Pourquoi aménager un jardin « nature admise » ?

1. ECOLOGIQUE

À Liège, les jardins représentent une proportion importante de la surface totale des espaces verts. Ils renforcent le maillage vert.

Ce maillage permet aux animaux de se déplacer et aux végétaux de se disséminer d'un milieu de grande richesse biologique à l'autre. Il soutient la biodiversité.

S'il est bien aménagé, le jardin va servir de garde-manger, d'abri, de dortoir, de site de reproduction et de zone de relâche, d'escale, à la vie sauvage. Arbres, haies, bandes fleuries, potagers, mares et plantes vont attirer oiseaux, insectes, mammifères et batraciens.

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)¹ de Liège, actualisé en 2016, dresse une photo de l'état de la nature sur son territoire, urbain, densément peuplé et en mutation, et met en avant des actions prioritaires à réaliser pour y préserver, conserver et restaurer la nature.

Le PCDN considère que les sites modifiés par les activités humaines, par exemple les jardins, sont capables de jouer le rôle de maillage vert puisqu'ils ressemblent aux écosystèmes de notre région.

Chaque jardin « nature admise » est donc important, quelle que soit sa taille, et fait partie d'un tout, appelé réseau écologique!

¹ Voir résultats de l'étude sur www.liege.be/environnement

RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

Ensemble des habitats susceptibles de fournir un milieu de vie temporaire ou permanent aux espèces végétales et animales, dans le respect de leurs exigences vitales, et permettant d'assurer leur survie à long terme.

2. SIMPLE À ENTRETENIR, ÉCONOME EN TEMPS ET EN ARGENT

Plantes peu coûteuses et qui se perpétuent ou se ressèment d'une année à l'autre, pas d'achat d'engrais ou de pesticides, peu d'arrosage ou de tonte... La nature travaille plus que le jardinier!

3. SURPRENANT

L'air de rien, un jardin « nature admise » est une zone d'apprentissage par excellence!

On y découvre, observe, expérimente et se laisse surprendre avec plaisir par une nouvelle plante arrivée, un oiseau inconnu caché dans la haie, une première ponte abritée dans la mare, ...

4. AGRÉABLE

Les variétés de couleurs, de sons, de textures et d'odeurs du jardin contribuent au bien-être physiologique et psychologique.

5. ARTISTIQUE ET ESTHÉTIQUE

Via les choix qu'il opère, le propriétaire d'un jardin « nature admise » crée et personnalise un lieu où il s'exprime autant que la nature.

Les éléments naturels du jardin participent positivement à la structuration de l'espace et des paysages qu'ils intègrent.

6. COMESTIBLE

En plus des traditionnelles pommes, poires, noisettes, mûres, etc., de nombreuses plantes comestibles, souvent oubliées, ne demandent qu'à être cueillies pour vous réjouir les papilles.

Certaines ont également des vertus médicinales.

7. RÉSILIENT

Plus un jardin accueille de diversité, plus il ressemble à un écosystème naturel et plus il a de capacité à se défendre et se reconstruire lors d'évènements climatiques intenses ou en cas d'attaque de ravageurs.

Par exemple, dans le cas d'un potager ou d'un verger, en accueillant les insectes, on améliore la pollinisation et l'on bénéficie spontanément de prédateurs naturels contre les ravageurs comme les pucerons et les cochenilles.





III. Comment aménager un jardin « nature admise » ?

1. SITUATION DE DÉPART

Chaque végétal ayant des exigences spécifiques (lumière, eau, composantes du sol,...), le principe général va être d'adapter les plantations et les aménagements à réaliser aux **caractéristiques du lieu** et non le contraire.

Composition de départ

À l'aide du schéma (pages 10 et 11), dessinez un plan du jardin où est repéré tout ce qui existe et sera conservé : haie, cabanon, talus, muret, arbre...

Ensoleillement

Reportez l'exposition du jardin sur le plan, tenez compte de son relief ainsi que de l'ombre projetée de ses éléments et de ceux qui l'entourent (constructions, arbres...).

Type de sol

Zones humides ou plutôt sèches? Terre sableuse ou argileuse? Acide, neutre ou basique? Riche en éléments nutritifs ou plutôt pauvre? Vous pouvez faire réaliser une analyse de terre de votre jardin par un service compétent².



TEXTURE

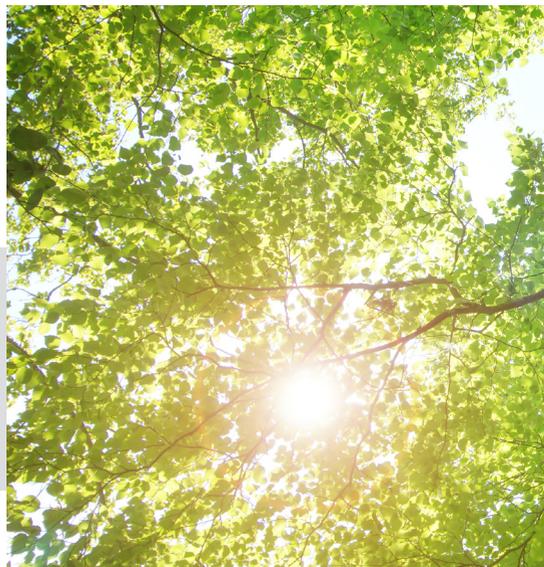
Un sol plutôt sableux s'effrite très facilement et absorbe l'eau rapidement tandis qu'un sol argileux est aussi malléable que de la pâte à modeler et peut former une couche étanche.

Important: Conserver le végétal existant permet de gagner le temps de sa croissance et de respecter l'équilibre naturel déjà établi.



EXPOSITION

À l'est: soleil le matin
À l'ouest: soleil l'après-midi
Au sud: chaleur et lumière
Au nord: froid et ombre



2. AUTRES FONCTIONS SOUHAITÉES

En concevant un jardin « nature admise », pensez également :

- Aux **activités** qu'accueillera le jardin : jouer, manger, se reposer, contempler, ... Quel espace nécessaire ? A quel emplacement judicieux ?
- Aux **accès** aux différentes parties du jardin, notamment pour leur entretien.

3. PRÉDIRE LE FUTUR

Lors de la conception, il est très important de tenir compte du futur développement de la végétation, en termes d'espace et d'ombrage.

Attention également à prendre en compte la législation en vigueur concernant les jardins, comme notamment certaines distances de plantation vis-à-vis des parcelles voisines.³

4. BON À SAVOIR

Couper un arbre nécessite, dans la majeure partie des cas, l'obtention d'un **permis** d'abattage (documents

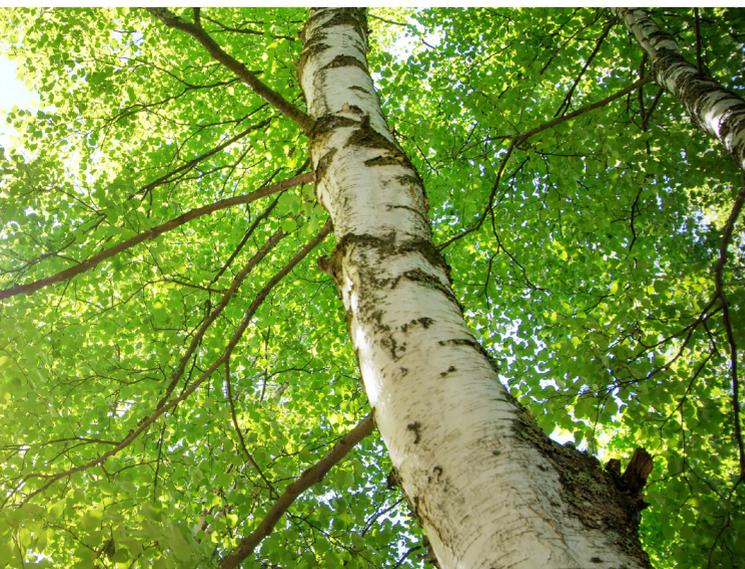
téléchargeables sur le site de la Ville). Toutes les informations utiles peuvent aussi être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (urbanisme@liege.be ou 04/221 90 57).⁴

Dans certains **lotissements** ou zones faisant l'objet d'un Schéma d'Orientation Local (SOL), des essences particulières peuvent être imposées pour les arbres ou la haie. Renseignez-vous également auprès du Service de l'Urbanisme.

Afin de permettre une **infiltration maximale des eaux de pluies**, veillez à imperméabiliser votre terrain le moins possible. Préférez la pleine terre ou les revêtements semi-perméables tels que les klinkers, dallages mosaïques, avec une couche de gravier ou de sable, ou le bois.

En fonction des choix que vous effectuerez, votre jardin sera plus ou moins accueillant pour la vie sauvage et donc plus naturel.

9



² Renseignements sur <http://provincedeliege.be/fr/agrolab/particuliers/analyses-sol>

³ Jardins-droits et devoirs : www.liege.be/fr/environnement

⁴ Permis d'abattage : <http://liege.be/fr/vie-communale/services-communales/urbanisme/urbanisme-permis/demarches>

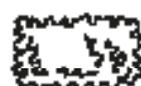




Arbre



Arbuste



Hale



Massif fleurs
& rosiers



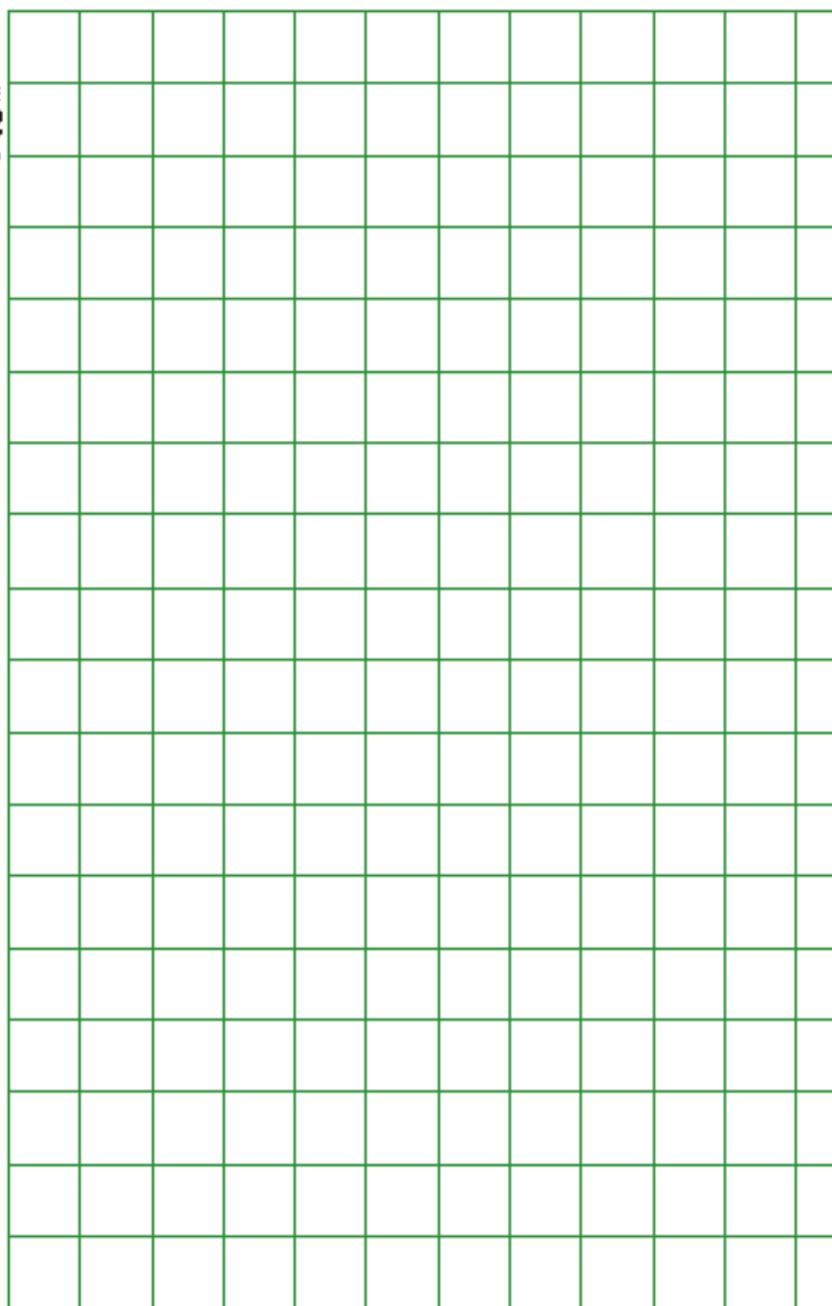
Plante



point d'eau
& fontaine



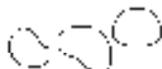
Bassin



1 carré = 1 m



Terrasse & Dallage



Pavés japonais



Callade



Enrochement



Sable



Terre battue



Potager

Planche
& Carré



Réseau électrique



Réseau arrosage



IV. Éléments constitutifs du jardin

« nature admise »

1. GÉNÉRALITÉS

Végétaux – lesquels choisir?

Qu'il s'agisse d'arbre, d'arbuste, de vivace, de graminée ou encore d'annuelle, chaque végétal se choisit selon les conditions du terrain : lumière, eau, sol, espace.

Optez pour des espèces :

Indigènes

- Résistantes aux conditions locales
- Accueillantes et nourricières pour la faune

Mellifères

- Attractives pour les insectes pollinisateurs

Favorisez la diversité ! Combinez plusieurs essences dans une haie ; mélangez graminées, vivaces et quelques annuelles dans un pré fleuri ; ...



Végétaux – où s'en procurer ?

Qu'elles soient semées ou repiquées, le mieux est de se procurer les plantes (graines et boutures) auprès d'autres amateurs proches de chez vous, notamment concernant la flore des mares.



SEMAINE DE L'ARBRE

La 3^{ème} semaine de novembre, dans le cadre de la semaine de l'arbre en Wallonie, la Ville de Liège distribue gratuitement aux Liégeois des arbres, arbustes, arbustes fruitiers et arbres fruitiers indigènes.



PLAN CANOPÉE

Connaissez-vous le Plan Canopée qui vise à planter 24.000 arbres à Liège d'ici 2030 ? Découvrez toutes les infos et la manière dont les citoyens peuvent s'impliquer concrètement sur <https://canopee.liege.be/>



Il existe également des revendeurs spécialisés. Pour tout achat, vérifiez sur les étiquettes :

- Le nom latin complet (2 termes) de la plante. Les plants désignés par 3 noms latins successifs correspondent à des « cultivars » qui n'existent pas spontanément dans la nature, il est donc préférable de les éviter.
- La composition des mélanges car certains contiennent uniquement des espèces exotiques ou ornementales.

Si vous récoltez des espèces dans la nature, alors il faut que ce soit :

- Des plantes non protégées légalement⁵ ;
- À proximité de chez vous (écosystème similaire) ;
- Sans prélever de plantes entières !

Certaines plantes des environs arriveront probablement dans votre jardin sans votre aide.

Il n'est en tous cas pas question d'aller piller une zone pour aménager la vôtre !

⁵ Voir sur <http://biodiversite.wallonie.be/fr/especes.html?IDC=2912>





Espèces invasives

Une espèce invasive est une espèce exotique capable de se naturaliser, c'est-à-dire de survivre et de se reproduire dans la nature et qui présente une grande capacité de dispersion conduisant à une forte augmentation de sa population. Certaines vont jusqu'à concurrencer voire éliminer les plantes locales.

Pour mille espèces exotiques introduites, environ une se révèle invasive.

A
Z

ESPÈCE EXOTIQUE

Espèce introduite en dehors de son aire de répartition naturelle par l'homme, volontairement ou non, après l'an 1500.

14

Menace pour l'environnement

- contribue au déclin de la biodiversité;
- contribue à la dégradation des écosystèmes;
- peut générer des problèmes de santé publique ou avoir des conséquences économiques importantes.

En Belgique, le projet AlterIAS⁶ tient à jour la liste des espèces invasives et en propose des alternatives. Le Service Public de Wallonie donne des conseils quant à la gestion de leurs populations.⁷

Les 3 espèces envahissantes suivantes causent un grand préjudice à la flore locale indigène :



Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)



Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)



Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)



num)



lifera)



QUE FAIRE EN PRÉVENTIF?

- Connaître la liste des plantes invasives ;
- Éviter d'utiliser les espèces invasives ;
- Choisir de préférence des plantes alternatives non invasives ;
- Partager vos connaissances sur les plantes invasives avec votre entourage.



QUE FAIRE EN CURATIF?

- Suivre les conseils de gestion des espèces invasives⁶ ;
- Ne pas jeter les déchets verts contenant des plantes invasives dans la nature, dans les rivières ou les terrains vagues ;
- Déposer les déchets de plantes invasives dans les recyparcs Intradel de la Ville de Liège en spécifiant qu'il s'agit de plantes invasives ; ils seront incinérés, et non pas compostés, pour éviter tout risque de régénération et donc de propagation.

⁶ Projet Life AlterIAS (Alternatives to Invasive Alien Species): www.adalia.be/plantes-invasives

⁷ Voir sur <http://biodiversite.wallonie.be/fr/gerer-les-plantes-invasives.html?DC=5706>





2. LES ARBRES ET ARBUSTES

Plantation

Les arbres et arbustes peuvent être plantés de manière isolée, en massifs ou en haie mais doivent respecter certaines distances de plantation.



DISTANCES DE PLANTATION:

- En mitoyenneté si tous les propriétaires sont d'accord;
- Sinon, à au moins 0.5m de la mitoyenneté pour les haies et arbustes de moins de 2m de haut et à au moins 2m de la mitoyenneté pour le reste (Code Rural art. 31 à 35);
- Les arbres fruitiers, taillés et traités en espalier, peuvent être plantés contre un mur séparatif mitoyen (Code Rural, art. 35).
- De novembre à mars en racines nues; toute l'année en conteneur même si l'automne demeure la meilleure saison!

16



SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

La présence d'arbres sur un territoire joue un rôle important dans la régulation de la température en apportant un ombrage et de la fraîcheur lors des périodes de canicules⁸, et en séquestrant une partie du CO₂ émis par l'activité humaine. En plus de capter les polluants atmosphériques, ils diminuent également les risques d'inondations en interceptant les eaux. Enfin, les ligneux abritent et nourrissent la faune.

Ligneux isolés ou groupés

Au-delà de l'attraction esthétique produite par les fleurs, les feuilles et la forme, les arbres et arbustes réalisent de nombreux services écosystémiques. En contexte urbain, ceux de régulation sont primordiaux.

Comme indiqué précédemment, choisissez vos arbres et arbustes en fonction de la place dont vous disposez, en tenant compte de l'espace qui sera occupé d'ici quelques décennies!

Un très grand jardin permet d'installer un bosquet d'arbres haute tige⁹, tandis qu'un petit jardin se prête mieux à un arbre solitaire haute ou moyenne tige, ou à un massif d'arbustes.

Haie

Une haie remplit plusieurs fonctions :

- Protection contre le vent, la pluie et les curieux;
- Facteur d'intégration paysagère;
- Abri, nourriture et site de reproduction pour la faune si elle est composée d'espèces indigènes.



- Privilégiez les haies composites: plus les essences seront variées, plus la faune de la haie sera diversifiée et plus elle sera résiliente.
- Vous pouvez aussi varier les hauteurs des différents pieds.

⁸ www.canopee.liege.be

⁹ Arbre haute-tige: arbre qui peut atteindre une hauteur de plus de 3 mètres à l'âge adulte. On prend en compte la hauteur théorique qu'il peut atteindre. Même si vous le taillez à une hauteur inférieure à 3 m, il reste un arbre haute-tige et vous devez respecter la législation qui s'y rapporte.

Quel type de haie ?

	Haie basse taillée	Haie libre ou haie vive
Attributs	Croissance régulée en hauteur et largeur Plants sur un seul rang	Croissance légèrement régulée en hauteur Plants plus écartés, souvent sur plusieurs rangs Intégration possible d'arbres haute tige taillés en cépée ¹⁰ ou en têtard ¹¹ .
+	Netteté Faible encombrement	Entretien minimal Conditions d'accueil de la faune optimales Fleurit et fructifie
-	Entretien fréquent Sans fleur ni fruit	Plus encombrante



Lorsqu'un écran visuel permanent est recherché, les feuillus à feuillage persistant (houx) ou marcescent (charme, chênes pédonculé et sessile) constituent une alternative très satisfaisante aux conifères!



Haie libre ou vive

¹⁰ Taille très courte, près du sol, d'un arbre ou un arbuste dans un but de rajeunissement ou de ramification. C'est une opération particulièrement intéressante afin notamment d'encourager l'arbuste à se ramifier plutôt que de pousser en hauteur, formant ainsi une touffe plus dense (formation ou rajeunissement des haies).

¹¹ Arbre comportant un tronc classique mais que l'on étête très régulièrement et toujours au même niveau. L'arbre forme ainsi des repousses qui en font grossir la tête, d'où ce surnom.



ARBRES ET ARBUSTES INDIGÈNES

Nom		Lumière	Nature du sol	Tolè
Français	Latin	Tolérance à l'ombrage	pH du sol	
Alisier	<i>Sorbus aria</i>	moyenne	tous	
Alouchier	<i>Sorbus torminalis</i>	moyenne	tous	
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i>	moyenne	tous	
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	moyenne	basique+neutre	
Aulne blanc	<i>Alnus incana</i>	élevée	tous	
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	faible	tous	
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>	faible	tous	
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	faible	acide+neutre	
Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i>	élevée	tous	
Cassis	<i>Ribes nigrum</i>	élevée	neutre	
Cerisier à grappes	<i>Prunus padus</i>	moyenne	tous	
Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>	élevée	tous	
Châtaigner	<i>Castanea sativa</i>	moyenne	acide+neutre	
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	moyenne	acide+neutre	
Cognassier	<i>Cydonia oblonga</i>	faible	tous	
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	élevée	neutre	
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	moyenne	tous	
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	moyenne	tous	
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	moyenne	tous	
Erable plane	<i>Acer platanoides</i>	moyenne	tous	
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>	moyenne	neutre	
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	moyenne	basique+neutre	
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	faible	acide	
Griottier	<i>Prunus cerasus</i>	moyenne	basique+neutre	
Groseiller à maquereaux	<i>Ribes uva-crispa</i>	moyenne	basique	
Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum</i>	élevée	neutre	
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	élevée	tous	
If	<i>Taxus baccata</i>	élevée	tous	
Merisier	<i>Prunus avium</i>	moyenne	tous	
Néflier	<i>Mespilus germanica</i>	moyenne	tous	
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	moyenne	basique+neutre	
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	élevée	tous	
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	faible	basique+neutre	

Eau	Utilisation		Propriétés			
	Haie basse taillée	Haie libre	Floraison	Mellifère	Fruits comestibles	Croissance
V		V	V	V	X	lente
V		V	V	V	X	normale
V	V	V	V	V	X	normale
V	V	V	V	V	X	normale
V		V		V	X	rapide
X		V		V	X	rapide
V		V		V	X	rapide
X		V		V	X	rapide
V	V	V		V	X	normale
X				V	V	rapide
X		V	V	V	X	normale
V	V	V			X	normale
V		V	V	V	V	normale
V		V			X	lente
V			V	V	V	lente
V		x	V	V	X	lente
X		V	V	V	X	normale
V	V	V	V	V	X	rapide
V		V		V	X	normale
V		V		V	X	rapide
X	V			V	V	rapide
V	V	V		V	X	normale
V	V	V	V	V	X	normale
V		V	V	V	V	normale
X		V			V	rapide
X					V	rapide
X	V	V		V	X	lente
V					X	lente
V		V	V	V	V	rapide
X	V	V	V	V	V	normale
X	V	V	V	V	X	lente
V	V	V	V	V	V	normale
V				V	V	normale

ARBRES ET ARBUSTES INDIGÈNES

Nom		Lumière	Nature du sol	Tolè
Français	Latin	Tolérance à l'ombrage	pH du sol	
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>	moyenne	tous	
Poirier commun	<i>Pyrus communis</i>	moyenne	basique+neutre	
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>	faible	basique+neutre	
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	moyenne	tous	
Prunier sauvage	<i>Prunus insititia</i>	faible	acide+neutre	
Ronces	<i>Rubus sp</i>	élevée	neutre	
Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i>	moyenne	acide+neutre	
Saule à trois étamines	<i>Salix triandra</i>	moyenne	tous	
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	faible	basique+neutre	
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	moyenne	acide+neutre	
Saule des vanniers	<i>Salix viminalis</i>	faible	basique+neutre	
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	moyenne	acide+neutre	
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	moyenne	basique+neutre	
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	moyenne	tous	
Sureau à grappes	<i>Sambucus racemosa</i>	moyenne	acide+neutre	
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	moyenne	tous	
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>	élevée	tous	
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	élevée	tous	
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	faible	acide+neutre	
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	moyenne	tous	
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	moyenne	tous	



Sureau noir (*Sambucus nigra*)



Prunellier (*Prunus spinosa*)

Eau	Utilisation		Propriétés			
	Haie basse taillée	Haie libre	Floraison	Mellifère	Fruits comestibles	Croissance
V					X	rapide
V			V	V	V	normale
V			V	V	V	normale
V	V	V	V	V	V	normale
X			V	V	V	normale
X		V		V	V	rapide
V		V		V	X	rapide
X		V		V	X	rapide
X		V		V	X	rapide
V		V		V	X	rapide
X		V		V	X	rapide
V				V	X	rapide
V		V		V	X	rapide
V		V	V	V	X	normale
V		V	V	V	X	normale
V		V	V	V	V	normale
V		V	V	V	X	normale
V		V	V	V	X	normale
X	V	V	V	V	X	normale
V	V	V	V	V	X	normale
X	V	V	V	V	X	normale



Châtaignier (*Castanea sativa*)



Houx (*Ilex aquifolium*)



Arbres fruitiers et vergers

Petit ou grand, votre jardin peut toujours accueillir un fruitier! Et même pour votre terrasse ou balcon, vous trouverez des variétés de taille modeste qui se plairont chez vous et donneront aussi d'excellents fruits. Une seule obligation: un bon ensoleillement!



Un mur bien exposé peut également servir de support à un fruitier taillé «en espalier¹²».

Pensez au diamètre du tronc à maturité pour une distance adéquate vis-à-vis du mur!

22

Lorsque votre jardin le permet, préférez des arbres:

- haute tige;
- de variétés locales;
- adaptés aux conditions locales.

Pendant 2-3 ans après la plantation:

- Paillez directement les pieds pour les protéger du gel en hiver et pour diminuer l'évaporation et limiter la pousse des mauvaises herbes en été;
- Boostez leur départ avec quelques apports de fumier bien décomposé et/ou une couche de compost (voir p.36);
- Ajoutez un arrosage au goulot¹³ dans la cuvette de plantation.



Certaines variétés d'arbres fruitiers ont besoin d'un arbre d'une autre variété fleurissant au même moment pour pouvoir fructifier.

Si vous manquez de place, portez votre choix vers une variété autofertile qui se suffira à elle-même.

Un arbre fruitier met parfois plusieurs années avant de fructifier.

Soyez patient! Donnez-lui sa chance!

¹² Pour la taille en espalier, voir sur <https://rwdf.cra.wallonie.be/fr/patrimoine-fruitier>

¹³ L'arrosage au goulot s'effectue sans la pomme de l'arrosoir, en faisant couler un filet d'eau plus ou moins gros selon que la terre l'absorbe vite ou non; l'eau ne doit pas ruisseler mais être orientée au plus près de la plante



La taille de l'arbre, qui suit des règles strictes, détermine le développement de l'arbre et sa production de fruits¹⁴.

Si vous disposez d'un grand terrain, vous pouvez créer un véritable verger à la production abondante.

- **Taille :** Mêlez les formes haute tige, demi-tige, cordon, fuseau... Les formes libres ou de plein-vent offrent le choix de variétés le plus important.
- **Choix :** Mélangez sans hésiter les variétés qui vous plaisent. Les vergers d'antan faisaient cohabiter un grand nombre d'espèces pour assurer l'alimentation de la famille !
- **Pollinisation croisée :** Plantez à proximité 2 variétés dont les pollens sont compatibles afin de garantir de belles récoltes – surveiller ce point en priorité lors de l'achat (lisez les étiquettes, les variétés pollinisatrices sont généralement indiquées)!

Bordures et haies de petits fruits

Framboisier, groseillier, myrtille, cassissier. Faites-vous plaisir en consacrant un petit coin ou une bordure aux arbustes à petits fruits. Et soyez généreux... Laissez en un peu pour les oiseaux !



¹⁴ Pour la taille des fruitiers, voir sur <https://rwdf.cra.wallonie.be/fr/patrimoine-fruitier>





3. LES FLEURS SAUVAGES

Vivaces, bisannuelles et annuelles

Profitez des variations en eau et lumière du terrain pour diversifier les types de plantes : entre vivaces de plein soleil (héliophiles) et d'ombre (sciaphiles), ou encore de sols très humides (hydrophytes)...

En jardinerie, préférez les plantes vivaces aux annuelles.

En effet, ces dernières sont :

- Plus gourmandes en eau ;
- Moins résistantes aux maladies ;
- A replanter chaque année.

Souvent utilisées dans les parterres et en bordure de pelouse ou de terrasse pour leur esthétique, la plupart des fleurs cultivées et vendues dans le commerce ont malheureusement été tellement sélectionnées qu'elles ne produisent plus ou quasiment plus ni nectar, ni pollen, ni graines. C'est également le cas de nombreux arbustes et arbres horticoles à vocation uniquement ornementale.

Un bon compromis est de mélanger dans vos parterres et bordures des variétés horticoles et des variétés sauvages.



BOURSES D'ÉCHANGES

Pour trouver des plantes sauvages, pensez à l'échange entre amis, voisins ainsi qu'aux bourses aux plantes.

Chaque année, le 1^{er} mai, a lieu au Jardin Botanique de Liège une grande bourse d'échanges de graines et de plantes !



PLANTES SAUVAGES

Nom		Croissance (cm)	Floraison		Lumière			Nature du sol		
Français	Latin		Mois	Couleur	Exigence	Préférence	Tolérance	Acide	Neutre	Calcaire

Plantes annuelles des sols retournés (messicoles)

Centaurée bleuet	<i>Centaurea cyanus</i>	20 à 80	6 à 9	bleu	x				x	
Grand coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	30 à 60	6 à 7	rouge	x				x	
Matricaire	<i>Matricaria inodorar</i>	15 à 60	6 à 11	Blanc	x				x	
Nielle des blés	<i>Agrostema githago</i>	20 à 100	5 à 8	rose vif	x				x	
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>	5 à 40	4 à 10	jaune	x				x	

Plantes vivaces des sols humides

Eupatoire	<i>Eupatorium cannabinum</i>	80 à 150	7 à 10	rose		x			x	
Reine-des-prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	50 à 120	6 à 9	crème		x			x	
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	30 à 100	7 à 10	lilas	x				x	
Valériane officinale	<i>Valeriana repens</i>	40 à 160	6 à 8	rose		x			x	

Plantes bisannuelles pour les parterres

Angélique	<i>Angelica sylvestris</i>	75 à 200	7 à 10	blanc rosé			x		x	
Bouillon blanc	<i>Verbascum thapsus</i>	20 à 200	7 à 10	jaune	x				x	
Chardon penché	<i>Carduus nutans</i>	30 à 200	7 à 9	pourpre	x				x	
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i>	30 à 150	5 à 10	pourpre			x		x	
Onagre bisannuel	<i>Oenothera biennis</i>	10 à 150	6 à 9	jaune	x				x	
Vipérine	<i>Echium vulgare</i>	40 à 90	5 à 10	bleu	x					x

Plantes vivaces pour le pré fleuri (ou les parterres)

Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	15 à 45	5 à 11	blanc	x				x	
Barbarée commune	<i>Barbarea vulgaris</i>	20 à 90	5 à 8	jaune	x				x	
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>	20 à 40	4 à 6	rose	x				x	
Chicorée	<i>Cichorium intybus</i>	15 à 100	7 à 10	bleu	x					x

Apport d'eau			Propriétés				Propagation			
Tolère sol sec	Sol normal	Tolère sol humide	Comestible	Médicinale	Mellifère	Toxique	Semis	Repiquage	Division des touffes	Bou-tures
	x				x		x			
	x		x	x			x			
	x		x	x			x			
	x					x	x			
	x						x			
		x			x		x		x	
		x	x	x	x		x			
		x			x		x			
		x		x	x			x		
		x			x		x			
x					x		x			
x					x		x			
	x					x	x			
x			x	x	x					
x					x		x			
	x		x	x			x			
		x			x		x			
		x	x	x	x		x			
	x		x	x	x		x			

PLANTES SAUVAGES

Nom		Croissance (cm)	Floraison		Lumière			Nature du sol		
Français	Latin		Mois	Couleur	Exigence	Préférence	Tolérance	Acide	Neutre	Calcaire
Plantes vivaces pour le pré fleuri (ou les parterres)										
Gaude	Reseda luteola	50 à 150	6 à 9	jaune	x					x
Gesse des prés	Lathyrus pratensis	30 à 120	6 à 8	jaune	x				x	
Grande camomille	Tanacetum parthenium	30 à 60	6 à 9	blanc	x				x	
Grande marguerite	Leucanthemum vulgare	30 à 60	5 à 8	blanc	x				x	
Knautie des prés	Knautia arvensis	30 à 60	6 à 9	bleu	x					x
Lotier corniculé	Lotus corniculatus	5 à 30	5 à 9	jaune	x				x	
Mauve sauvage	Malva sylvestris	30 à 90	6 à 9	rose	x				x	
Millepertuis	Hypericum perforatum	25 à 60	7 à 9	jaune	x				x	
Silène enflé	Silene vulgaris	30 à 70	5 à 10	blanc	x					x
Plantes vivaces pour les endroits ombragés										
Ancolie Vulgaire	Aquilegia vulgaris	30 à 80	5 à 7	bleu				x		x
Anémone sylvie	Anemone nemorosa	10 à 25	3 à 5	blanc				x	x	
Epiaire des bois	Stachys sylvatica	30 à 100	6 à 8	pourpre				x		x
Euphorbe des bois	Euphorbia amygdaloides	30 à 90	4 à 6	vert				x		x
Fausse raiponce	Campanula rapunculoides	35 à 80	6 à 9	bleu violet				x		x
Fraisier sauvage	Fragaria vesca	5 à 30	4 à 6	blanc				x		x
Gouet tacheté	Arum maculatum	20 à 40	4 à 5	Verdâtre				x		x
Petite pervenche	Vinca minor	15 à 30	3 à 4	bleu				x		x
Primevère officinale	Primula veris	10 à 30	4 à 5	jaune				x		x
Scrofulaire noueuse	Scrophularia nodosa	30 à 120	6 à 9	pourpre				x		x
Violette odorante	Viola odorata	5 à 15	3 à 5	violet				x		x

Apport d'eau			Propriétés				Propagation			
Tolère sol sec	Sol normal	Tolère sol humide	Comestible	Médicinale	Mellifère	Toxique	Semis	Repiquage	Division des touffes	Bou-tures
	x				x		x			
	x						x			
x				x			x			
	x		x	x	x					
	x				x			x		
	x			x	x		x	x		
	x		x	x	x		x			
x				x				x		
	x			x			x	x		
		x				x		x		
		x			x	x		x		
		x	x		x		x			
		x				x		x		
	x		x		x		x			
x			x					x	x	
		x				x	x			
		x		x	x			x		
	x			x	x		x	x		
	x				x			x		
	x		x	x	x					

Pré fleuri

Un pré fleuri est une zone dans laquelle on laisse une végétation herbacée diversifiée fleurir et fructifier, offrant :

- une alternative écologique et durable au gazon ou aux massifs horticoles fragiles et coûteux ;
- un attrait esthétique ;
- une protection de la biodiversité végétale ;
- une attractivité pour de nombreux insectes, butineurs ou non ;
- un entretien minime qui se limite à une fauche annuelle, toujours effectuée à la même époque :
 - soit mi-juillet, pour favoriser plutôt les plantes à floraison printanière ;
 - soit mi-septembre pour favoriser les fleurs d'été.



Vous désirez aménager un espace où les enfants peuvent jouer sans tout écraser ? Vous préférez introduire le sauvage progressivement ?

- Espacez le plus possible les tontes de la pelouse, une fois par mois maximum. Ce compromis rend le milieu plus accueillant pour les insectes et permet à certaines plantes de fleurir.
- Laissez une zone du jardin évoluer en friche, dans laquelle vous ne débroussaillerez que tous les trois ans.



Pré fleuri



Pré fleuri

Sol et diversité

Paradoxal? Plus le sol est pauvre en éléments nutritifs (surtout azote et phosphore), plus la diversité végétale sera grande!

Pour appauvrir un sol trop riche, la méthode la plus simple est de toujours exporter la matière fauchée, qui peut être compostée, conduite au parc à conteneurs ou être éliminée via votre poubelle à déchets organiques.

Soyez cependant vigilants à ne pas planter ou à limiter la dissémination de plantes invasives.



4. LA MARE

Creuser une mare dans votre jardin, même petite, aura un impact très positif sur la biodiversité car ce type de milieu se retrouve rarement dans les zones fortement modifiées par l'homme. De plus, la richesse biologique y est très élevée même pour une petite superficie.



Comment l'aménager ?

- **Lieu:** au soleil permettant le développement maximal de la végétation. Dans un endroit dégagé pour éviter le dépôt de feuilles mortes et ainsi minimiser la couche de vase
- **Berges:** en pente douce permettant un bon ancrage des plantes et un accès sécurisé aux animaux pour s'abreuver
- **Dimensions:** 70cm de profondeur pour quelques m² de surface
▶ partie non gelée en hiver
- **Forme:** variée, contours courbes et asymétriques
- **Etanchéité:** Privilégier une membrane d'EPDM (éthylène-propylène-diène monomère) recouverte d'une fine couche de terre plutôt qu'un film plastique ou des bandes de polyester; ce matériau étant un peu plus cher mais plus durable.
- **Filtration:** non nécessaire

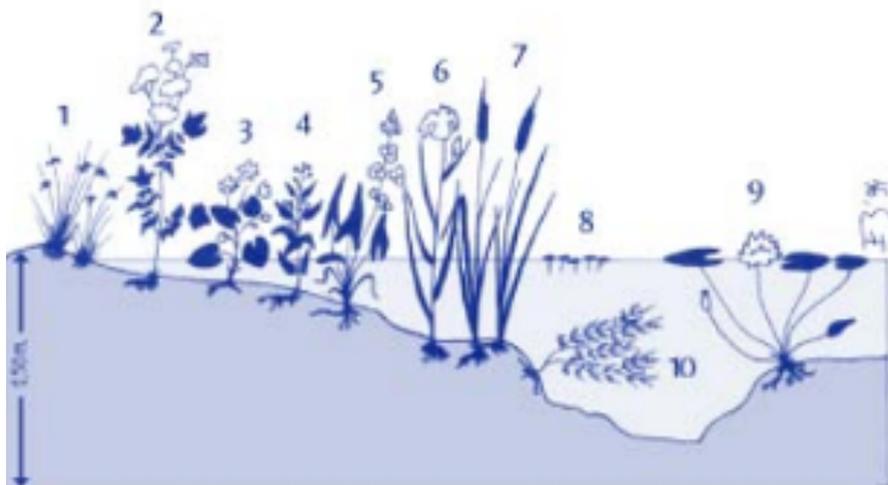
Le secret de la réussite ?

La patience ! L'équilibre écologique s'établit après 2-3 ans. Dès ce moment, l'eau est claire naturellement.



En région wallonne, un permis d'urbanisme est nécessaire si la mare ne respecte pas une des conditions suivantes (cfr. CoDt art. R.IV.1-1):

- implantation à plus de 3m des limites mitoyennes;
- superficie de moins de 75m²;
- aucune autre mare présente sur la propriété.



Plantes des berges et des rives marécageuses: (1) Jonc épars, (2) Reine-des-Prés, (3) Populage des marais, (4) Lysimaque vulgaire.

Plantes semi-aquatiques: (5) Sagittaire, (6) Iris jaune, (7) Massette.

Plantes flottantes: (8) Lentille d'eau, (9) Nénuphar blanc.

Plantes submergées: (10) Myriophylle.



Animaux

Quand la mare leur conviendra, les animaux sauvages viendront s'installer spontanément. Nul besoin de les arracher à leur lieu de vie!

Néanmoins, pour pouvoir accueillir les sauvages (insectes, grenouilles), bannissez les poissons et tortues exotiques!

Certains auxiliaires, dont la phase adulte est terrestre, ont des larves aquatiques. C'est le cas des tritons, crapauds et grenouilles, des demoiselles et libellules.



Demoiselle

5. LES ABRIS INSOUÇONNÉS

Les vieux murs et tas de bois

Dans les vieux murs, sur un tas de pierres ou de bois, les interstices sont autant d'ancrage pour la flore et d'abris pour la faune!



Vieux mur

Préservez-les! Ne rejointoyez les murs que s'ils représentent un danger réel!

Vous pouvez créer un milieu similaire en reconstituant un mur sec ou en utilisant des gabions.



Gabions

Utilité supplémentaire des murs, ils peuvent soutenir les plantes grimpantes et autres fruitiers taillés en espalier.



6. LE COMPOST

Un compost au jardin permet de recycler ses déchets :

- **Verts** : tontes, débris végétaux ;
- **Organiques ménagers**.

Avantages

- Utilisation comme amendement pour les plantations qui le nécessitent ;
- Moins d'odeur dans la poubelle ;
- Moins de jus de poubelle, surtout durant les semaines chaudes ;
- Plus d'argent économisé pour la collectivité (transport, traitement...).



Technique

Composter est une technique. Plutôt que de « laisser pourrir » un tas d'herbe au fond du jardin ce qui est néfaste pour l'environnement (production de méthane, GES¹⁵ 25x plus puissant que le CO₂), pensez à alterner les éléments secs et humides, grossiers et fins, restes de repas et déchets de jardin. Vérifiez également l'humidité (ni trop, ni pas assez) et retournez le compost de temps en temps pour l'aérer.

Des informations sur le compostage à domicile peuvent être obtenues dans divers documents¹⁶.

¹⁵ Gaz à effet de serre

¹⁶ Guide compostage : voir sur www.intradel.be/files/library/brochures/Compostage/BROCHURE-COMPOST_BAT3.pdf



CONTRÔLE DU SOL

Vu le passé industriel de Liège et la présence de nombreux remblais d'origine inconnue sur le territoire liégeois, un nombre significatif de sols présentent des contaminations plus ou moins importantes en différents éléments chimiques.

Dans le cas d'une pollution démontrée par analyse de sol sur votre parcelle ou sans information à ce sujet, il est déconseillé d'utiliser le compost produit pour les productions potagères mais uniquement pour les aménagements horticoles (parterres, pieds de haies,...).



ALTERNATIVE

Si vous ne souhaitez ou ne pouvez réaliser un compost dans votre jardin, sachez que vous pouvez déposer vos déchets de jardinage dans les recyparcs. La ville de Liège met également et **gratuitement** à disposition de tout Liégeois qui en fait la demande un conteneur vert de 40, 140 ou 240 litres dans lequel vous pouvez mettre vos déchets verts ainsi que vos déchets ménagers organiques (restes de repas, épluchures de légumes et fruits,...). Ces conteneurs sont relevés, sans limite de poids, de façon hebdomadaire, le même jour que les autres fractions.

Pour commander un conteneur vert:
Accueil maintenance: 04/238.33.88
ou maintenanceespacespublics@liege.be

7. LE POTAGER

Pour certaines personnes, travailler la terre, produire ses propres légumes, plus goûteux que ceux du commerce est un vrai plaisir et peut également être source d'économies.

Cependant en zone urbaine, particulièrement dans les zones au lourd passé industriel, il existe un risque que votre sol soit pollué.

Le mieux est de faire réaliser une analyse de terre par un laboratoire agréé¹⁷.

Si l'analyse ne dépasse pas de valeurs limites pour les contaminants analysés, cultivez sans souci en respectant les caractéristiques du terrain et des légumes.

38

Si l'analyse montre des dépassements pour un ou plusieurs éléments, privilégiez la **culture hors-sol**.

1. Bac en bois d'environ 40cm de hauteur posé sur le sol ;
2. Déposez dans le fond et sur les côtés une bâche perméable (géotextile) ;
3. Recouvrez le géotextile de 30-40cm de terre végétale importée et garantie exempte de polluants. La bâche permettra à l'eau de percoler mais empêchera les racines d'aller puiser ses éléments nutritifs dans la terre contaminée.



Dans le cadre du projet de recherche « Sanisol » du SPW, un outil indicatif est en ligne pour accompagner les jardiniers dans l'évaluation et la gestion des risques liés à la culture potagère sur un sol pollué aux métaux lourds. Sur base du profil de l'usager, des fruits et légumes cultivés et des résultats d'analyse de sol, des recommandations spécifiques sont fournies pour continuer de cultiver en réduisant les risques éventuels pour la santé¹⁷.

Dans tous les cas, pour débiter, choisissez des légumes à croissance rapide et de culture volontaire tels que les radis, salades, haricots verts, tomates, courgettes, plantes aromatiques.

¹⁷ www.provincedeliege.be/fr/agrolab/agriculteurs/analyses-sol

¹⁸ Projet sanisol : <http://environnement.sante.wallonie.be/home/expert/projets/sanisol>

Outil sanisol : <http://maps.elie.ucl.ac.be/potager/accueil>





V. La faune dans le jardin et près de la maison

Votre jardin « nature admise » est aménagé ? Regardez bien et soyez rassuré : en plein centre-ville comme dans sa périphérie résidentielle, votre jardin « nature admise » ne tardera pas à attirer une faune sauvage diversifiée.

1. LES INSECTES ET COMPAGNIE ...

Les insectes et autres invertébrés arriveront les premiers et s'installeront partout : papillons, abeilles et autres butineurs sur les fleurs, libellules, insectes aquatiques dans la mare, millepattes et cloportes sous les pierres, ...

Abeilles et bourdons

En Wallonie, plus de 350 espèces d'abeilles sauvages et bourdons butinent les fleurs aux côtés de l'abeille domestique, connue pour son miel.

Ces dernières années, leurs populations ont régressé de manière inquiétante, principalement à cause de la diminution des ressources alimentaires disponibles.

Les abeilles ont besoin de pollen en quantité, en diversité et en qualité pour survivre !

Une solution à notre portée ? Reconstituer dans les jardins des espaces riches en plantes mellifères et dénués de pesticides comme c'est déjà le cas dans les espaces publics de la ville de Liège depuis 2011.

Devenir jardinier maya

La Ville de Liège est devenue commune Maya¹⁹ en 2011 en passant au Zéro Phyto et ne cesse d'augmenter les plantations mellifères dans tous ses espaces verts.

Vous aussi, en tant qu'habitant de la ville de Liège, participez à l'accueil des pollinisateurs dans votre jardin et devenez « Jardinier Maya » en intégrant des petits gestes simples :

- N'utilisez plus les pesticides au jardin ;
- Plantez des arbres, arbustes indigènes mellifères et/ou des arbres fruitiers ;
- Semez une prairie fleurie mellifère ;
- Installez un hôtel à insectes.



Des rencontres et des contacts entre l'administration liégeoise et les apiculteurs du territoire sont organisés régulièrement.

Des ruches sont également mises à disposition des apiculteurs désireux de s'installer sur le territoire communal sous certaines conditions.²⁰

¹⁹ www.liege.be/environnement

²⁰ www.liege.be/fr/vivre-a-liege/commerce/alimentation-locale/potager/ruche

Abri à insectes

Certains insectes ont besoin d'abri pour y construire leur nid, pour pondre, pour passer l'hiver, ou simplement la nuit ou le jour.

Quand installer un abri à insecte ?

Un jardin « nature admise » à la végétation sauvage variée et recelant de nombreux micro milieux offre suffisamment d'abris (bois morts, mousses, pierres, feuilles mortes, ...). Les nichoirs y sont alors superflus.

Un abri supplémentaire se justifie :

- Si le milieu est déséquilibré avec une ressource importante de nourriture mais peu de sites pour s'abriter ou nidifier, comme fréquemment en milieu urbain, avec des jardins petits et fleuris, ou pour sensibiliser les enfants.
- Si l'on veut artificiellement augmenter la densité de certains insectes. C'est le cas dans un potager cultivé de façon biologique, où le jardinier aura intérêt à attirer certains prédateurs ou parasites pour contrôler certains ravageurs des cultures.

Types d'abris

Hôtel à insectes

- Orienté au sud ou au sud-est: face au soleil, notamment en début de journée, et dos aux vents dominants ;
- Non loin d'un parterre de fleurs sauvages et cultivées comme source d'alimentation ;
- Surélevé d'au moins 30 centimètres ;
- Abrité des intempéries.



Etant donné que le traitement du bois par une couche de vernis est proscrit car pouvant être dommageable pour les insectes, vous devrez utiliser des planches d'une essence durable (mélèze, douglas, châtaignier,...) traitées à l'huile de lin.





Dans l'abri de luxe que constitue l'hôtel à insectes, chaque espèce dispose d'un espace dédié.

Simple à confectionner et assemblables, ces aménagements seront très régulièrement occupés.

1. Les bûches percées

- En bois dur (chêne, hêtre, charme, châtaignier) plutôt que tendre (risque de gonflement avec l'humidité);
- Percées de trous de diamètres variables (de 3 à 14 mm);
- De 8 à 10 cm de profondeur!

Les trous ne doivent pas transpercer la bûche de part en part!

Ce type d'abris attire en général les hyménoptères (famille des guêpes) et en particulier les abeilles solitaires qui sont très utiles au jardin.

2. Les tiges creuses

- Des rameaux à tiges creuses (bambou, roseau,...) ou à moelle (sureau, rosier, framboisier, fusain,...);
- Insérées dans un hôtel ou liées en fagots avec de la ficelle ou du fil de fer et pendus à un arbre par exemple;
- Bouchées à une de leur extrémité, soit en utilisant les nœuds naturels du matériau soit avec de l'argile (ou une terre bien grasse).

Les tiges creuses constituent un très bon abri pour la journée, la nuit ou pour la nidification des hyménoptères, abeilles solitaires (mégachile), ...

Veillez à ne pas utiliser de tiges de renouée du Japon afin d'éviter de favoriser involontairement la dispersion de cette plante invasive!

3. Les briques creuses

Une simple brique dont les trous sont bouchés avec de la boue qui une fois sèche offre aux abeilles et guêpes solitaires la possibilité de creuser elles-mêmes leurs galeries.

4. Le gîte à forficules (perce-oreilles)

Un pot de fleurs renversé dans un hôtel à insecte ou suspendu de manière isolée, garni de paille et de fibre de bois fera l'affaire.

Les forficules sont très friands de pucerons mais en leur absence ils peuvent s'attaquer aux feuilles, bourgeons et fruits....!

5. L'abri à chrysope

- A placer tout en haut de l'hôtel;
- Face avant constituée de longues et fines fentes;
- Possibilité de la remplir avec des fibres d'emballage, de la paille ou du foin pour l'isolation du froid.

6. Un nichoir à bourdons

- Équipé d'un trou de sortie de 1 cm de diamètre et d'une planchette d'envol;
- Intérieur éventuellement garni de paille mélangée avec de la terre.
- Ce dispositif convient au bourdon vivant généralement dans le sol à l'état naturel.

7. Bois

Pour les insectes xylophages (qui se nourrissent de bois) vous pouvez également placer de vieux morceaux de bois empilés ainsi que des morceaux de branches pour les carabes.





2. LES OISEAUX

Les oiseaux des alentours viendront très vite inspecter les lieux et s'y installeront si les conditions leur conviennent. Ils se nourriront d'insectes, de bourgeons ou de fruits dans la haie, les arbustes ou les arbres. Ils nicheront dans la haie, une anfractuosit  dans un mur, dans le tas de bois ou le lierre grimpant. Ou encore ils viendront boire et se toiletter au bord de la mare.

Apprenez   reconnaître les oiseaux qui visitent votre jardin. En commen ant par reconnaître le chant des oiseaux fr quentant le plus souvent les jardins, vous serez  tonn  du nombre d'esp ces qui peuplent la ville et ses alentours et des changements qui s'op rent au fil des saisons !

44

Dans le jardin ou sur la maison, les am nagements classiques sont aussi les bienvenus.

Nichoirs

- Respectez le type et la dimension d'ouverture propre   chaque esp ce ;
- Orientez l'ouverture   l'abri des vents dominants ;
- Installez-les en hiver, au plus tard en f vrier ;
- Videz et nettoyez- les en fin de saison de nidification ;
- Ne les rentrez pas en hiver car ils abriteront peut- tre alors d'autres oiseaux ou des insectes.

Mangeoires

- Nourrissez les oiseaux uniquement en cas de neige ou de gel prolong  ;
- Approvisionnez-les matin et soir en petites quantit s ;
- Ne disposez que de la nourriture fra che et diversifi e : graines de toutes tailles, pain sec et fruits, graisse non sal e.

Abreuvoirs

Un point d'eau pour s'abreuver et se laver sera indispensable lors des gels hivernaux et des s cheresses estivales.

- Changez l'eau et nettoyez le r cipient r guli rement ;
- En hiver, remplacez plus souvent l'eau d s qu'elle g le, sans mettre d'eau ti de et sans additif.



M sange bleue



3. LES BATRACIENS

La venue spontanée de batraciens dans le jardin, attirés par la mare, doit être considérée comme un beau cadeau que vous fait la nature! L'installation de la grenouille rousse, en quête d'un point d'eau pour pondre au début du printemps, est la plus probable. Avec de la chance et un site les abritant déjà à proximité, vous pourrez peut-être observer le triton alpestre, le crapaud commun ou entendre le chant flûté de l'invisible alyte accoucheur.

4. LES MAMMIFÈRES

Une fissure dans un mur de la maison, le dessous d'un appui de fenêtre, un espace sous la toiture sont autant de sites d'hivernage potentiels pour nos mammifères (méconnus) protégés par la loi et qui méritent toute notre attention.

Les mangeurs d'invertébrés comme la musaraigne, la taupe et le hérisson, ou les végétariens comme le mulot et le campagnol, apprécieront les litières de végétaux morts, les zones de broussailles et le pied de la haie, qui leur fourniront gîte et couvert. Le hérisson s'abritera sous un tas de bois.

La visite de l'écureuil ou de prédateurs comme la fouine ou la belette n'est pas tout à fait impossible... Enfin, les insectes volants attireront les chauves souris qui viendront les chasser pendant les soirées et les nuits estivales.



VI. Entretien un jardin sans produits chimiques

ENGRAIS ET PESTICIDES

Les pesticides visent à tuer tout ce qui est considéré comme nuisible.

Qu'elles soient destinées aux insectes (insecticides), végétaux (herbicides), champignons (fongicides) ou encore aux mollusques comme les limaces et escargots (molluscicides), ces substances chimiques présentent bien des inconvénients :

- Dangereuses pour la santé humaine ;
- Pollueuses des sols et des nappes phréatiques par percolation des eaux de pluie qui emportent avec elles les molécules nocives ;
- Menaçantes pour la biodiversité, surtout si elles ne visent pas une seule espèce (ne sont pas sélectives) ;
- Energivores à la production ;
- Productrices de déchets complexes et coûteux à éliminer : leurs contenants.

Lorsqu'on veut se lancer dans l'aménagement et l'entretien d'un jardin « nature admise », la première mesure à prendre est donc de se passer de ces produits toxiques !

L'apparition des maladies diminuera considérablement si vous privilégiez les plantes indigènes, plus robustes, et offrez des conditions favorables à la biodiversité (insectes, petits mammifères).

En cas de nécessité, tournez-vous vers les techniques manuelles ou les produits biologiques²¹.



ENGRAIS

Une plante indigène dans son milieu ne nécessite aucun complément nutritif.

Réservez un apport en compost (engrais naturel) aux plantes exigeantes pour lesquelles la productivité est importante telles que les arbres fruitiers et les légumes.

Loi et pesticides pour les particuliers

Les trottoirs et toutes les surfaces imperméables (terrasse, allée, pente de garage...) reliées à un réseau de collecte des eaux tel que les égouts ou filets d'eau ne peuvent plus être désherbés chimiquement.

L'utilisation de produits contenant du glyphosate est interdite en Wallonie

Tous les herbicides de synthèse totaux (qui détruisent toutes les plantes sans distinction) et sélectifs (qui laissent pousser le gazon mais détruisent tout le reste) sont interdits à la vente et à l'utilisation en Belgique (voir Programme Wallon de Réduction des Pesticides) .

²¹ Voir sur le site www.adalia.be

ADVENTICES

Les « mauvaises » herbes n'ont rien de mauvais. Elles poussent simplement là où personne ne les a plantées. Spontanées et indigènes, ce sont des « adventices », d'ordinaire non nuisibles.

Lorsque les adventices dérangent ou nuisent aux cultures, vous pouvez freiner leur développement ou les éliminer avant qu'elles ne montent en graine et ne se ressemment!



Paillage ou mulching

Recouvrez le sol d'une bonne couche de matières organiques broyées telles que la paille, les copeaux de bois, la tonte de la pelouse, le carton... Privilégiez les matières naturelles.

- enrichit le sol; maintient la fraîcheur du sol; limite les arrosages

Faux-semis

Préparez votre sol (désherbage, amendement, ...) 15 jours avant le semis ► les adventices enfouies dans le sol se développent sur cette surface toute propre.

Au moment du vrai semis, extrayez les adventices et semez les plantes potagères ou du jardin sans même retravailler le sol.

Couvre-sol

Plantez des espèces qui recouvrent le sol et s'étendent, laissant peu de place aux adventices.

Sarclage

Coupez ou arrachez manuellement les adventices le plus tôt possible, au fur et à mesure de leur croissance. Compostez-les ou laissez-les sur le sol pour servir d'engrais verts.

Brossage

Brossez vigoureusement avec une brosse à poils durs les plantules sur les trottoirs, les pavés ou les dallages.

Ebouillantage

Versez de l'eau bouillante - par exemple celle de la cuisson des légumes, pâtes, riz... - sur un sentier, un trottoir, une allée. Évitez l'eau salée qui modifiera la nature du sol!

Désherbage thermique

Chauffez les adventices des dallages, bordures, trottoirs, graviers...

Répétez 3 à 5 fois par an car seules les parties aériennes des plantes sont détruites, les graines enfouies dans le sol peuvent encore germer.



VII. Vers un jardin zéro déchet ?

Pourquoi ?

- Diminuer vos poubelles
- Améliorer la santé du jardin
- Favoriser la biodiversité

Quels déchets ?

- Végétaux : tontes de pelouse, tailles de haie, branchages, feuilles mortes...
- Emballages : sacs, bouteilles et pots en plastique et autres récipients

Comment limiter le volume de déchets produits ?

- Recyclez les déchets végétaux :
 - paillis au sol (« mulch ») ► limiter le développement des indésirables et conserver l'humidité du sol
 - tas de branchages ► abriter et/ou nourrir la faune (insectes, hérissons, oiseaux) et les mousses et champignons
- Choisissez des plantes à croissance lente ► moins de tailles ► moins de déchets
- Préférez les plantes vivaces aux annuelles ► moins de remplacements ► moins d'emballages et de plantes jetés
- Compostez :
 - production d'un fertilisant naturel (l'humus)
 - recyclage de certains déchets de cuisine



- Utilisez des tondeuses-mulcheuses, qui rebroient les brins d'herbe ► moins d'herbe à évacuer et enrichissement du sol avec le broyat
- Plantez des espèces indigènes ► adaptées aux conditions locales ► amendements et produits phytosanitaires non ou peu nécessaires.



Il est interdit de brûler des déchets végétaux à moins de 100m de toute habitation, haie, verger, arbre ou champ (cfr Code Rural art.89 §8). Ils risquent de provoquer des incendies et occasionnent des nuisances pour les voisins (fumées, odeurs).

Interdiction stricte d'incinérer des déchets ménagers à domicile, à la ville comme à la campagne. Cette pratique est hautement toxique.

VIII. Participer sans jardin

En dehors du jardin, la Nature s'accueille également dans une cour, sur un balcon, sur un mur ou encore une toiture plate.

1. LES POTS, BACS ET JARDINIÈRES **Substrat**

Pots, bacs et jardinières ouvrent un nouvel horizon aux mains vertes sans jardin. La plupart des plantes trouvent leur bonheur dans des contenants : plants de tomates sur balcon, aromatiques sur simple appui de fenêtre, entrée fleurie ou arbuste sur terrasse.

Comme au jardin, le végétal se choisit selon les disponibilités en lumière et en espace, ses exigences en eau seront comblées par arrosage et la terre sera adaptée à ses besoins.

Dans un même contenant, veillez à associer des plantes ayant les mêmes exigences

Substrat

1. Bonne couche de billes ou tessons d'argile dans le fond du pot pour permettre un bon drainage ;
2. Mélange de terreau (ou de terre du jardin) et de compost ;
3. Rempotage tous les 2 à 3 ans.

Arrosage

- Tous les 2 ou 3 jours en été ;
- Paillez (déchets de tonte, feuilles, écorces...) la surface de la terre afin de limiter l'évaporation d'eau limitée.

Type de pot

Dimensions : assez large et profond pour le bon développement des racines.

Exemple : 35-40cm de largeur et profondeur pour des tomates ou un arbuste.

Matériau :

Matériau	Prix	Poids	Climat
Plastique	Faible	Ultra léger	Chauffe fort au soleil
Terre cuite	Faible	Lourd	Régulatrice, craint le gel
Céramique	Elevé	Lourd	Bonne résistance





2. LES PLANTES GRIMPANTES

Pour habiller une clôture, pour ombrer une terrasse, pour décorer un mur,... les plantes grimpantes offrent une floraison abondante et/ou un feuillage décoratif tout en n'occupant qu'une faible surface au sol. Elles se cultivent aussi bien en pleine terre qu'en pot. N'hésitez pas à les installer sur votre terrasse ou balcon!



PLANTATIONS EN TROTTOIR

Sur le domaine public liégeois, afin de minimiser les nuisances potentielles de ce type d'installation telles que dégâts aux canalisations, entrave ou danger pour les piétons, déstabilisation ou altération du revêtement du trottoir, ... les plantations en trottoir nécessitent un accord préalable du Collège communal et font l'objet d'une réglementation et de recommandations précises²².

50

²² Règlement à télécharger sur www.liege.be/ environnement

²³ Fiche technique complète sur www.liege.be/ environnement



Toiture verte intensive



Toiture verte extensive

3. TOITURES VERTES

Une toiture verte est une toiture recouverte de végétation. Elle permet de :

- Développer un cadre de vie plus agréable grâce à l'apport de verdure ;
- Participer à la gestion des eaux pluviales ;
- Isoler thermiquement et acoustiquement un bâtiment ;
- Apporter de la biodiversité en zone urbanisée !

51

Types de toitures végétalisées et caractéristiques²³ :

	Extensives	Intensives
Substrat	6 à 10 cm d'épaisseur	10 à 25 cm d'épaisseur
Végétation	À faible enracinement (similaire à celle des prairies rocailleuses ou sèches) : sédums, mousses, graminées, aromates.	À enracinement plus profond (similaire à celle des jardins) : idem extensives + herbacées riches en fleurs, buissons, petits arbustes.
Pente	2 à 70%, avec systèmes de retenues des différentes couches à partir de 18% !	2 à 10%
Entretien	Annuel	Régulier

Intermédiaires entre ces 2 types, se trouvent les toitures vertes **semi-intensives**.

Comme pour les jardins naturels, favorisez les espèces indigènes et mellifères !



Pour aller plus loin....



CHARTRE JARDIN

« NATURE ADMISE »

Vous souhaitez participer au réseau écologique liégeois en aménageant votre jardin ou votre terrasse de sorte à y accueillir un maximum de biodiversité...

- Téléchargez le formulaire sur liege.be/environnement
- Renvoyez-le rempli sur l'adresse mail maintenancespacespublics@liege.be ou via courrier au service environnement (adresse ci-dessous)

Vous serez ainsi également tenu au courant des actions et événements organisés par la Ville dans le domaine de la nature.



Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du:

SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE LIÈGE

Rue de Namur, 2 (3ème étage)
4000 Liège

- Par téléphone: cellule accueil maintenance 04 /238.33.88
- Par mail: maintenancespacespublics@liege.be
- Sur le site internet de la Ville: liege.be/environnement